

Appel à articles

*Les Cahiers de la recherche
architecturale, urbaine et paysagère*
(CRAUP)

Que font les mobilisations environnementalistes à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage ?

Dossier coordonné par
Sandra Fiori, Ralph Ghoche et Caroline Maniaque

La prise en compte des problématiques environnementales fait l'objet de politiques, de normes et de « bonnes pratiques » désormais intégrées à tous les échelons de l'action publique. Pour autant, la timidité des réponses institutionnelles apportées à la crise écologique et la lenteur avec laquelle les agendas politiques sont mis en place suscitent, en réaction, des mouvements citoyens de plus en plus nombreux. L'architecture, l'urbanisme, le paysage se trouvent directement concernés par ces mouvements dont les revendications, qui portent sur l'habitabilité de nos milieux de vie, engagent aussi le plus souvent des actions de transformations spatiales.

Aux États-Unis, au cours des deux dernières décennies, des organisations communautaires de base, en marge d'ONG plus institutionnalisées, se développent sur le double héritage des mobilisations pour les droits civiques et des mouvements de justice environnementale. Ces organisations font porter leur réflexion sur la gestion de l'environnement en lien avec la dénonciation des discriminations liées aux identités sociales, de genre et d'appartenance ethnique. Pour beaucoup situées dans des quartiers urbains longtemps défavorisés et sous-tendus par l'impératif global d'agir localement, elles sont aussi plus ancrées que par le passé dans des pratiques quotidiennes. La gestion communautaire des ressources — notamment foncières — d'un côté, l'environnement soutenable et l'adoption d'énergies renouvelables de l'autre, font converger leurs actions autour de parties du tissu urbain longtemps négligées et souvent polluées, voyant dans la crise les germes du renouveau. La recherche de cette « *Just Transition* » vers une économie régénératrice s'oppose en outre nettement aux solutions technocratiques et axées sur le profit, souvent dictées d'en haut. La mise en œuvre de principes de fonctionnement démocratique constitue ainsi une autre caractéristique de ces organisations¹.

Leurs initiatives se multiplient avec succès. Dans la capitale de l'État du Mississippi, le projet Cooperation Jackson² comporte plusieurs volets : ouverture d'un centre communautaire adossé à un fablab ; acquisition et gestion collective (*community land trust*) de terrains et de bâtiments vacants sortis du marché spéculatif ; création de coopératives — de logement, de construction et de rénovation, de gestion et de recyclage des déchets, de réemploi de matériaux —. Le modèle de communauté soutenable qu'il promeut a ainsi pour objectifs d'offrir des logements abordables, de développer l'emploi et l'accès aux ressources locales. À

¹ Bon nombre de groupes ont pris appui sur les « *Jemez Principles* » rédigés et adoptés en 1996 par le Working Group Meeting on Globalization and Trade du Southwest Network for Environmental and Economic Justice : <https://www.ejnet.org/ej/jemez.pdf>

² <https://cooperationjackson.org>

New York, la municipalité a légiféré en 2021 en faveur du projet Renewable Rikers³, qui vise à transformer une prison insulaire proche de Manhattan en un centre de création d'énergie renouvelable⁴ ; à Brooklyn, un parc solaire en coopérative sur le toit du Brooklyn Army Terminal - Sunset Park Solar⁵ — cofinancé par les riverains dans le cadre d'un appel à l'« *energy democracy* », intégrera bientôt l'organisation communautaire Red Hook Initiative⁶. Parfois à l'échelle de grands projets d'infrastructure, des exemples comme la renaturation de la rivière de Los Angeles⁷ montrent aussi que les actions menées par certaines organisations⁸ depuis des décennies commencent à porter leurs fruits, en travaillant à transformer radicalement des environnements urbains denses en écosystèmes résilients.

À l'instar de ces exemples états-uniens, des mouvements et des initiatives similaires se déploient dans d'autres pays. En Europe, des « collectifs d'architectes⁹ » sont à l'origine d'une pratique renouvelée de la profession qui mêle processus participatifs et actions environnementales¹⁰. De même, l'opposition et la résistance à des projets urbains, d'équipements ou d'infrastructures constituent des formes de mobilisation toujours vives, dont la ZAD de Notre-Dame-des-Landes constitue en France l'un des exemples les plus radicaux ces dernières années.

Sur la base de processus historiques, de cultures politiques et d'enjeux spécifiques en partie propres à chaque État, les cadres conceptuels de ces mouvements sont divers. Ils font toutefois l'objet à la fois d'appropriations locales et de circulations transnationales, comme le montrent par exemple le renouveau des communs¹¹ et ses déclinaisons municipales dans l'Europe du Sud¹², ou les usages contemporains du « droit à la ville » derrière lesquels se fédèrent les mobilisations populaires en Amérique latine¹³. De même, si le *buen vivir* est né de luttes menées dans les années 1970-1980 par des communautés autochtones andines pour faire reconnaître leurs identités et leurs territoires, c'est en lien avec les revendications écologiques altermondialistes du début des années 2000 que le concept s'est affirmé comme critique et alternative au développement durable¹⁴.

Le spectre des mobilisations « depuis le bas » est d'autant plus large que toutes ne mettent pas les enjeux écologiques au premier plan. Pour autant, derrière des préoccupations partagées qui touchent à la réappropriation démocratique de l'usage des espaces et des ressources, l'échelle (micro) locale¹⁵ laisse apparaître des traits communs quant aux répertoires d'action mobilisés : autoproduction de logements et d'énergie, squats et occupations temporaires, plans d'urbanisme de quartiers, mise en culture de jardins collectifs, réalisations de cartographies d'interpellation¹⁶ et de mise en réseau d'acteurs¹⁷, etc. Les projets et contre-projets développés mobilisent des moyens tels que le réemploi, l'agro-écologie ou les énergies renouvelables. L'action environnementale, qui touche au soin apporté aux lieux dans la transformation directe du quotidien, s'insère en même temps dans des enjeux plus larges qui croisent questions sociales — accès au logement, à l'alimentation... — et alternatives au système économique dominant.

³ <https://www.renewablerikers.org>

⁴ <https://council.nyc.gov/press/2021/02/11/2069/>

⁵ <https://sunsetparksolar.org>

⁶ <https://rhicenter.org>

⁷ Hélène Schmutz, « (Ré)introduction d'une nature "sauvage" en ville : écologie, esthétique et pouvoir dans l'urbanisme vert. La revitalisation du fleuve Los Angeles (2007-?) », *Textes et contextes* [En ligne], 16-2, 2021, <http://preo.u-bourgogne.fr/textesetcontextes/index.php?id=3330>, mis en ligne le 10 décembre 2021, consulté le 18 janvier 2022.

⁸ <https://foliar.org>

⁹ Atelier Georges & Mathias Rollot (eds.), *L'Hypothèse collaborative, conversation avec les collectifs d'architectes français*. Paris, Hyperville, 2018.

¹⁰ Voir par exemple Collective Disaster, R-Urban, AAA en France ou Taktyk à Paris et Bruxelles.

¹¹ Denis Bocquet, « Les communs comme concept et catégorie de pensée : complexité et polysémie du miroir historiographique », *Espaces et sociétés*, vol. 175, n° 4, 2018, pp. 183-188.

¹² Pierre Sauvêtre, « Quelle politique du commun ? Les cas de l'Italie et de l'Espagne », *Sociologies* [En ligne], <http://journals.openedition.org/sociologies/5674> ; DOI <https://doi.org/10.4000/sociologies.5674>, dossier mis en ligne le 19 octobre 2016, consulté le 5 mars 2022.

¹³ Voir par exemple le dossier « Le droit à la ville et la question urbaine en Amérique latine », *Problèmes d'Amérique latine*, 2018/3, n° 110, [en ligne] DOI [10.3917/pal.110.0005], <https://www.cairn.info/revue-problemes-d-amerique-latine-2018-3-page-5.htm>. On peut citer également « O ativismo urbano contemporâneo: resistências e insurgências à ordem urbana neoliberal », *Cadernos Metrópole*, vol. 21, n° 46, 2019, [en ligne] <https://revistas.pucsp.br/index.php/metropole/issue/archive>.

¹⁴ Matthieu Le Quang « Le Bien Vivre, une alternative au développement en Equateur ? », *Revue du MAUSS permanente*, 4 octobre 2016, [en ligne] <https://www.journaldumauss.net/./?Le-Bien-Vivre-une-alternative-au>.

¹⁵ Voir par exemple Alexandra Nadeau, Geneviève Cloutier, Claire Poitras et Alexander Aylett, « Racines citoyennes : la communauté locale au cœur de la transition écologique. L'impact des initiatives climatiques locales et citoyennes à Montréal », *Canadian Journal of Urban Research*, Winter 2019, vol. 28, Issue 2, pp. 16-31.

¹⁶ <https://urbacot.hypotheses.org/category/travaux-de-recherche/mapjerry>, <https://forensic-architecture.org/investigation/ecocide-in-indonesia>

¹⁷ [Groundedinphilly.org](https://groundedinphilly.org)

Ce dossier des *CRAUP* prolonge l'intérêt du dossier¹¹ « Penser l'architecture par la ressource », pour les incidences des questions écologiques sur la conception des espaces habités. Les contributions porteront ici plus précisément sur les interactions que les milieux et les pratiques professionnelles de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage entretiennent avec les mobilisations citoyennes environnementalistes. Comment architectes, urbanistes et paysagistes prennent-ils part à la dynamique de ces mouvements, à leurs actions concrètes ? Sous quelles formes s'emparent-ils de leurs revendications, se les approprient-ils ? Dans quelle mesure les projets sont-ils source d'alliances ou au contraire de conflits ? Comment caractériser les dynamiques de transformation spatiales qui se jouent ?

Telles sont les questions que nous souhaitons mettre en perspective au travers de trois axes :

1. Comparaisons internationales

Toujours en insistant sur les problématiques spécifiques liées à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage, nous cherchons à repérer les effets des circulations transnationales (des acteurs, des ouvrages) sur ces dynamiques environnementalistes et citoyennes. Parce que la dimension globale des problématiques écologiques s'articule à des formes locales d'action, les comparaisons internationales représentent une perspective féconde pour ce dossier¹⁸.

Si l'introduction à cet appel à contributions met l'accent sur des exemples états-uniens, les articles mobilisant une diversité de contextes nationaux et culturels sont évidemment souhaités. Par exemple, qu'est-ce qui distingue les architectes-activistes berlinois de leurs homologues parisiens ? Comment les acteurs institutionnels (élus, État, promoteurs...), selon les pays et les politiques locales, accompagnent-ils ou contrecarrent-ils les initiatives ?

2. Mises en perspective théoriques

Par quels auteurs clés et par quels cadres théoriques la pensée de l'action environnementaliste est-elle aujourd'hui soutenue parmi les milieux de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage ? Sous quelles formes ces théories et leurs préceptes s'y diffusent-ils ? Comment se transmettent-ils de la sphère spécialisée au grand public ? Comment se transfèrent-ils de la formation d'une culture partagée à la pratique et réciproquement ?

Quel est de ce point de vue le rôle des expositions, des publications professionnelles, des émissions de radio, etc. ? Comment interpréter la multiplication des manifestes à laquelle on assiste aujourd'hui¹⁹ ? Des phénomènes semblables sont-ils perceptibles dans différents pays ou en quoi diffèrent-ils ?

De même, quels types d'ouvrages guident les actions d'aujourd'hui ? Quels sont les projets éditoriaux qui (re)publient des auteurs clés en France de l'écologie politique et pourtant jusque-là peu médiatisés ? Quels sont les effets de ces littératures auprès des instances décisionnelles publiques ou privées (auprès des élus par exemple) ?

Les contributions pourront s'intéresser à des figures qui ont pu jouer ou jouent encore un rôle de « passeur » dans les milieux actifs en matière de transition écologique liée à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage, comme par exemple la paysagiste nord-américaine Anne Whiston Spirn²⁰.

3. Mises en perspective historiques

Sous cet axe, nous recherchons des travaux qui situent les dynamiques récentes dans le cadre d'histoires plus longues. Qu'est-ce qui distingue les mouvements actuels de leurs formes historiques ? En quoi leurs modes d'action et leurs manières de convoquer les enjeux écologiques diffèrent-ils de ceux des décennies précédentes ? Les années 1960-1970 constituent un moment charnière dans la prise de conscience des

¹⁸ Voir par exemple Florian Opillard, « Comparer la dimension spatiale des luttes urbaines. Analyse critique des mobilisations contre la gentrification à San Francisco (États-Unis) et contre la prédation immobilière à Valparaíso (Chili) » (« Comparing the spatial dimensions of urban struggles. A critical analysis of mobilizations against gentrification in San Francisco (United-States), and against real estate predatory practices in Valparaíso (Chile) »), *Annales de Géographie*, n°720, mars-avril 2018, pp. 115-144.

¹⁹ En France, par exemple, en 2018, le « Manifeste pour une frugalité heureuse et créative. Architecture et aménagement des territoires urbains et ruraux », [en ligne] [<https://www.frugalite.org/fr/le-manifeste.html>] ; ou encore l'Appel de Lyon en 2017 et le développement du réseau Ensa-Eco, sur l'enseignement de la transition écologique dans les écoles d'architecture : voir [en ligne] [<http://ensaeco.archi.fr/>].

²⁰ <https://archive.org/details/granitegardenurb0000spir>

désordres environnementaux et sont à l'origine de revendications, de résistances concrètes et de productions théoriques nombreuses. Elles offrent un champ d'études particulièrement riche à approfondir²¹.

D'autres périodes, notamment antérieures, ne sont pas pour autant à négliger, qui contribueraient à nourrir l'historicisation recherchée sous cet axe. Ainsi le XIX^e siècle, dans un contexte d'industrialisation, d'urbanisation et de formation d'une science écologique, constitue-t-il un moment fondateur notamment dans toute l'Europe de l'Ouest : des discours de valorisation de la nature se développent et donnent lieu à des formes de mobilisations pour l'environnement structurées en associations ou sociétés savantes ; souvent soutenues par des artistes ou des figures intellectuelles (par exemple John Ruskin en Angleterre), leurs actions concrètes s'appuient sur la mobilisation de l'opinion publique et de l'État²².

À l'interface de ces différents axes, les propositions d'articles pourront porter sur le caractère générationnel des dynamiques environnementalistes. Par exemple, quels échos les grèves et les marches pour le climat menées depuis 2018 à l'échelle internationale trouvent-elles chez les étudiants en architecture, urbanisme et paysage ? Dans quelle mesure les écoles et les universités sont-elles à ce titre des lieux d'initiatives et d'activisme étudiants²³ ? Comment les sujets de fin d'études choisis par les étudiants des formations en architecture, en urbanisme ou en paysage reflètent-ils au cours du temps l'évolution de ces dynamiques ? Les futures trajectoires professionnelles de ces étudiants investis dans des problématiques environnementales sont-elles durablement modifiées par ces travaux entrepris lors de la formation ?

Les récits d'expériences et les analyses monographiques de projets, de contre-projets, de processus de résistance et de luttes, de recherches-action, pourront être à la base des contributions, dès lors qu'elles donnent lieu à une mise en contexte et en perspective explicites. Des articles plus courts, des portraits, des entretiens ou des textes de référence non encore traduits en français, pourront également trouver place dans la rubrique « Matériaux de la recherche ».

**Cet appel à articles est disponible sur le site des *Craup*
dans la rubrique « [Appels en cours](#) ».**

²¹ Voir, entre autres, Caroline Maniaque, *Go West. Des architectes au pays de la contre-culture*, Parenthèses, 2014 ; Isabelle Doucet, *The Practice Turn in Architecture: Brussels after 1968*, Ashgate, 2015 ; Fanny Lopez, *L'Ordre électrique : infrastructure énergétique et territoires*, MétisPresses, 2019 ; Daniel Barber, *A House in the Sun: Modern Architecture and Solar Energy in the Cold War*, Oxford University Press, 2016.

²² Charles-François Mathis, « Mobiliser pour l'environnement en Europe et aux États-Unis. Un état des lieux à l'aube du 20^e siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 113, n° 1, 2012, pp. 15-27. Voir aussi : « Les Écologies du XIX^e siècle », *Romantisme*, n° 189, 2020/3 ; ou encore « Patrick Geddes en héritage », *Espaces et Sociétés*, n° 167, 2016/4.

²³ Cf. Dimitri Toubanos, Philippe Villien, « Former des architectes pour participer à la transition écologique et sociale », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, n° 101, 2021/1, pp. 65-69, [en ligne] [<https://www.cairn.info/revue-responsabilite-et-environnement-2021-1-page-65.htm>].

Modalités de transmission des propositions d'articles

Les propositions d'articles complets seront envoyées par mail avant le 26 septembre 2022

au secrétariat de rédaction des *Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère*

craup.secretariat@gmail.com

Pour plus d'informations,

contacter Aude Clavel

à l'adresse ci-dessus ou par téléphone au 06 10 55 11 36

Les articles, en français ou en anglais, ne doivent pas excéder 50 000 caractères (espaces comprises),
bibliographie et notes incluses.

Langues acceptées : français, anglais.

Les articles doivent être accompagnés de plusieurs éléments :

- **1 notice biobibliographique entre 5 à 10 lignes** (nom et prénom du ou des auteur(s), statut professionnel et/ou titres, rattachement institutionnel, thèmes de recherche, dernières publications, mail).
- **2 résumés en français et en anglais.**
- **5 mots clefs en français et en anglais.**
- **Le titre de l'article doit également être traduit en français ou en anglais selon langue de rédaction.**

Instructions aux auteurs

1/ Règles générales

Italique : mots en langues étrangères par rapport à la langue utilisée, donc *op. cit.*, *ibid.*, *cf.*, *a priori*, *a posteriori*...

Pas d'usage du gras (à l'exception des titres), **ni de capitales** (à l'exception du début des noms propres, des institutions, de l'usage des majuscules pour les titres en anglais, etc.).

2/ Corps du texte

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word en Times New Roman, taille 12, interligne 1,5, sans mise en forme particulière, hormis les titres, intertitres, légendes et sauts de paragraphes.

3/ Citations

Les citations de moins de 3 lignes seront insérées dans le texte et mise entre guillemets.

Les citations de plus de 3 lignes seront en retrait à gauche et à droite, de taille 10, et sans guillemets.

4/ Références bibliographiques

Les références bibliographiques mentionnées au fil du texte doivent figurer "à la française", c'est-à-dire en note, avec la référence complète, et non pas entre parenthèses dans le corps du texte.

Les références bibliographiques seront regroupées par ordre alphabétique de nom d'auteur en fin d'article dans une section « Bibliographie », selon le modèle suivant :

- Pour un ouvrage : Prénom Nom, Titre, Ville d'édition, Maison d'édition (Collection), année de publication, page.
- Pour un ouvrage collectif : Prénom Nom et Prénom Nom (dir./coord./éds./etc.), Titre, Ville d'édition, Maison d'édition, année de publication, page, ou Prénom Nom et al., Titre, Ville d'édition, Maison d'édition, année de publication, page.
- Pour un chapitre d'un ouvrage collectif : Prénom Nom, « Titre du chapitre », dans Prénom Nom et Prénom Nom (dir./coord./éds./etc.), Titre, Ville d'édition, Maison d'édition, année de publication, page.
- Pour un article de revue : Prénom Nom, « Titre de l'article », Titre de la revue, vol., n°, date, Ville d'édition, Maison d'édition, année de publication, page.
- Pour une référence électronique : Prénom Nom, « Titre de l'article », Titre de la revue, vol., n°, date, [en ligne] [url], consulté le [date].

5/ Illustrations, graphiques et tableaux

Les photographies et illustrations accompagnant le texte devront être numérisées en haute définition (300 dpi, 15 cm minimum) dans les formats Jpg ou Tiff.

Les fichiers texte seront distincts des fichiers graphiques.

L'auteur doit vérifier que les images/figures dont il n'est pas l'auteur sont libre de droits.

Dans le cas contraire, il doit faire la demande auprès du propriétaire de l'image/figure avant de la soumettre à la revue.

Les illustrations, graphiques et tableaux doivent être légendés de manière spécifique :

Le titre des illustrations, précédés de « figure [n] : » ou « Tableau [n] : » doit être placé au-dessus de l'illustration. La légende et les crédits (source, copyright, etc.) doivent être placés sous l'illustration, sur deux lignes distinctes.

Ligne éditoriale

Inscrits dans les champs de la recherche architecturale, urbaine et paysagère, les *Cahiers* se sont développés à l'origine dans les laboratoires des écoles d'architecture à partir des années 1970. La revue initie aujourd'hui une nouvelle formule en ligne : revue scientifique internationale, elle s'adresse aux communautés de recherche concernées par les transformations spatiales intentionnelles, quelles que soient les échelles.

Les Cahiers visent à répondre aux intérêts et questionnements actuels, mais aussi à les renouveler, et ainsi ouvrir de nouvelles voies de recherche. Trois pôles de questionnement sont plus directement visés : l'un concerne spécifiquement le registre des théories, de manière à développer les échanges et les controverses entre théories du design, du planning, de l'architecture et du paysage. Un second pôle renvoie à la matérialité de la ville, aux savoir-faire constructifs impliqués dans la transformation spatiale, mais aussi à la dimension matérielle des phénomènes de transfert et de mobilisation, régulièrement analysés dans d'autres revues sous des angles a-spatiaux. Enfin, le troisième pôle interroge le projet et sa conception, qui occupe une place toute particulière dans les sciences et pratiques de l'espace (rôles performatifs des projets, théories de la pratique).

Ces trois pôles appellent à des travaux pluridisciplinaires, préoccupés de tracer des explications approfondies des transformations des environnements construits à l'âge de l'anthropocène. La production scientifique attendue renvoie aux critères usuels d'évaluation en double aveugle par les pairs. Elle sera particulièrement attentive à l'enjeu des images et du visuel dans un domaine où l'iconique peut tenir lieu de discours.

Dossiers thématiques

Les Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère en ligne publie deux ou trois fois par an un dossier thématique composé d'une dizaine d'articles en français et en anglais, autour d'un thème prédéfini et problématisé.

Un appel à article est diffusé pour chaque dossier thématique. Les propositions d'articles peuvent être rédigées en français ou en anglais. Leur évaluation se fait en double aveugle.

Rubriques

La revue en ligne dispose de 2 rubriques pour accueillir des articles au fil de l'eau, hors dossiers thématiques.

Actualités de la recherche : comptes rendus variés : thèses, habilitations à diriger des recherches (HDR), recensions d'ouvrages, d'expositions...

Matériaux de la recherche : entretiens, paroles d'acteurs, traductions, textes de référence...

Les propositions d'articles peuvent être rédigées en français ou en anglais.

Leur évaluation se fait en double aveugle.



Comité de rédaction

Rédacteur en chef/

FREDERIC POUSIN

MANUEL BELLO MARCANO

FRANCK BESANÇON

GAUTHIER BOLLE

GAIA CARAMELLINO

ENRICO CHAPEL

BENJAMIN CHAVARDES

AUDREY COURBEBASSE

LAURENT DEVISME

ANAT FALBEL

YANKEL FIJALKOW

SANDRA FIORI

RALPH GHOCHÉ

XAVIER GUILLOT

CAROLINE MANIAQUE

VALERIE NEGRE

PAOLA SAVOLDI

HELENE VACHER

Secrétariat de rédaction

AUDE CLAVEL